

PLUi du Val de Bouzanne

Atelier n°3 – La protection de l'environnement

« Environnement (bocage, granges agricoles, énergies renouvelables, mobilités) »

I. Les paysages

- Quel équilibre entre préservation du bocage et développement du modèle des « grandes cultures » ?
- Comment préserver et mettre en valeur le bocage ? Préservation stricte ? Valorisation économique ? Uniquement les bords de route ?
- Doit-on définir des secteurs sensibles du point de vue du paysage, ou préserver l'ensemble du territoire ?

II. La transition énergétique

- Vers une opposition au développement des projets éoliens sur l'ensemble du territoire ?
- Privilégier le photovoltaïque sur les friches et les toitures ? Quid des autres formes de valorisation énergétique (géothermie, biomasse, méthanisation) ?

III. Les mobilités

- Comment limiter le « tout voiture » ? Quelles alternatives proposer ? Quels aménagements prévoir ?
- Comment valoriser la pratique des modes actifs (vélo, marche à pied ...) ?

IV. La biodiversité

- Quel équilibre entre protection de la biodiversité et développement du territoire ?
- Quel rapport à l'eau ? Aux zones humides ? Peut-on les valoriser ?
- Comment prendre en compte la biodiversité dans les tissus bâtis ?

V. Les risques naturels et les changements climatiques

- Quels effets des changements climatiques sur territoire ? (Aléa)
- Comment limiter les risques sur le territoire ? (Vulnérabilité)